



## DEMANDE D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Je soussigné (e), (pour les couples remplir une fiche par personne)

NOM : ..... PRENOM : .....

Date de naissance : .....

Adresse : ..... Code Postal : .....

Commune : ..... Portable .....

Adresse mail : .....@.....

- Demande à adhérer
- Demande à renouveler ma licence pour la saison 2020/2021

A la section de randonnée pédestre  
de l'Association Sportive et Culturelle de Marcilly-sur-Seine  
Fédérée sous le n° 02819

Prix de la cotisation comprenant la responsabilité civile et les accidents corporels + cotisation A.S.C.M. destinée au fonctionnement de la section.

- 38 Euros pour une personne seule
- 75 Euros pour un couple + les enfants

➤ **1 - Je choisis la formule de licence suivante :**

- Responsabilité civile et accidents corporels pour moi uniquement au prix de **38 euros**
- Responsabilité civile et accidents corporels pour moi et mon épouse au prix de **75 euros**

Pour information : il existe également des garanties supplémentaires en option. Ces garanties peuvent permettre notamment de bénéficier d'une aide-ménagère ou d'une indemnité journalière en cas d'incapacité.

- Je désire prendre une garantie complémentaire :

Garantie décès et invalidité	Formule 1 5 € <input type="checkbox"/>	Formule 2 7 € <input type="checkbox"/>	Formule 3 9 € <input type="checkbox"/>
Indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail	Formule 1 17 € <input type="checkbox"/>	Formule 2 34 € <input type="checkbox"/>	
Aide-ménagère après hospitalisation	Formule unique	pour 15 H (maxi 3 semaines) 18.12 € <input type="checkbox"/>	

- Je ne désire pas prendre une garantie complémentaire
- Je désire m'abonner au magazine Passion Rando à raison de 8 € pour 4 numéros trimestriels (septembre, décembre, mars et juin)
- Je ne désire pas m'abonner au magazine Passion Rando

➤ **2 - Je m'engage :**

- Je m'engage à être convenablement équipé : chaussures, vêtements adéquats (pour la grande chaleur, le froid, la pluie), chapeau, sac avec gourde et en-cas.

\*Le chèque d'adhésion est à établir à l'ordre de l'A.S.C.M.

- Je m'engage à respecter la nature, les propriétés privées et les règles élémentaires de sécurité.  
Je m'engage à respecter également les recommandations de l'animateur.

Le code de la route prévoit la circulation d'un groupe pédestre à droite. Il peut être décidé de circuler à gauche de la voie de circulation routière, exclusivement en file indienne. Dans tous les cas, l'animateur est le seul juge pour appliquer ou non cette disposition suivant le danger. La vigilance de chacun est de mise et le respect de ces consignes est obligatoire.

- En cas de problème, incident, blessure ou accident au cours de la randonnée, je désire que la personne suivante soit prévenue :  
M ou Mme ..... ☎ .....

- J'accepte le principe du covoiturage pour me rendre sur le lieu de la randonnée. Je partage ma voiture à tour de rôle ou bien je choisis de verser un petit écot à mon chauffeur.

#### **Le Droit à l'Image :**

- J'autorise le Club à publier des photographies ou des vidéos me concernant prises lors des activités du Club.
- Je n'autorise pas le club à publier mon image lors de résumés d'activités ou sur l'album du site internet du club.

#### **➤ 3 – Information :**

**Première prise de licence :** Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 3 ans, sous certaines conditions.

**Renouvellement de licence :** Durant la nouvelle période de validité de 3 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, je dois répondre au **questionnaire de santé « QS-SPORT »**. *Le questionnaire de Santé « QS-SPORT » est à garder par l'adhérent, le club n'a pas à en prendre connaissance.*

Mon adresse mail que j'ai indiquée me permet de recevoir rapidement toutes les informations de l'association. Elle permet également à notre Fédération de me remettre un mot de passe pour pouvoir me connecter sur mon compte et modifier si besoin des données personnelles. Elle permet de recevoir des informations fédérales.

**Rentrée sportive 2020 :** l'activité de randonnée reprend sans limitation de nombre mais en respectant strictement la distanciation et en divisant les groupes importants en groupes de 10 pratiquants, notamment sur la voie publique. Le port du masque est fortement déconseillé pendant la pratique, sauf dans les zones où il est rendu obligatoire.

Fait à .....

Le .....

Signature,